

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance les Matelots Inc.	Numéro de permis 2020018	Date d'inspection Le 26 juillet 2023
Nom de l'établissement Les moussaillons		Numéro de téléphone (506) 446-3001
Adresse 30A Beaufort Street Oromocto NB E2V 0M6		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(0.1) Aux fins d'application du paragraphe (1), sont assimilés à un exploitant d'un établissement agréé : a) dans le cas de l'obtention d'un casier judiciaire ou d'une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, (i) les membres du conseil d'administration d'une personne morale ou d'une association non personnalisée, (ii) les associés d'une société en nom collectif, (iii) les commandités d'une société en commandite; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	12(0.1)(a)(i-iii)	31 juil. 2023	26 juil. 2023
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.  Observé un dossier d'éducatrice qui comportait un certificat de premiers soins expiré. Par contre, la directrice était capable de fournir preuve d'inscription à la prochaine cour en août. D'ici là, un plan doit être mis en place afin que l'éducatrice ne soit pas laissée seul avec les enfants pour des raisons de sécurité.	24(1)(c)(vii)	31 juil. 2023	26 juil. 2023
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : f) les noms et numéros de téléphone des membres du conseil d'administration, s'il y a lieu. Commentaires : Il n'y avait pas les noms des membres, ni d'information de contact des membres du conseil d'administration affiché dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation.	25(f)	31 juil. 2023	

### Commentaires généraux

Les enfants dormaient ou participaient à des activités tranquilles lorsque je suis arrivé pour l'inspection de surveillance d'aujourd'hui.

On a vu une classe assise et coloriant à la table pendant la période calme avec leur éducatrice, tandis que l'autre classe faisait la sieste.

## Commentaires généraux

Les éducatrices ont été observées en train de manger leur collation en même temps que les enfants et s'asseoir avec eux. Elles s'engageaient activement dans la conversation avec les enfants pendant la collation, créant un environnement familial.

Les éducatrices ont été observées afin de faire des rappels doux aux enfants au besoin, en particulier des rappels de parler français.

Les deux salles de classe ont pu jouer librement dans leurs chambres après la collation. L'éducatrice m'a informé que vers 16h, ils vont combiner les deux groupes pour aller dans la salle de motricité pour jouer car il fait trop chaud pour sortir cet après-midi.

original signé par  
Jennifer Godin

26 juillet 2023

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

\_\_\_\_\_  
Date